

Échos de l'Île



Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Échos de l'Île • Septembre 2012
Volume 11, numéro 1

NOTRE DÉMOCRATIE



Micheline Jourdain

Vingt-deux fois en 2011-2012, l'AREQ a pris publiquement position par voie de communiqué¹ ou lors de représentations auprès du gouvernement québécois, notamment en soumettant des mémoires à des commissions parlementaires. Si, dans la majorité des cas, ces positions ont suscité peu de réactions de la part de ses membres, la déclaration de l'AREQ sur la

hausse des droits de scolarité en a fait réagir quelques-uns. Une vingtaine de personnes, sur 55 000, ont communiqué leur désaccord à ce sujet au président de l'AREQ. Trois membres m'ont aussi interpellée soit par appel téléphonique soit lors de ma présence dans leur secteur. L'occasion est bonne d'apporter des précisions sur la gouvernance de l'AREQ.

Dans le cas de la position de l'AREQ sur les droits de scolarité, c'est le Conseil exécutif dont les membres sont élus par le Congrès qui l'a élaborée et l'a soumise au Conseil d'administration de l'AREQ. Cette instance, à laquelle j'appartiens, l'a adoptée.

C'est en vertu des règles de fonctionnement de l'AREQ et dans le cadre des orientations générales déterminées par le Congrès que ce genre de décision peut être prise. Notre région délègue au moins 80 membres issus de tous nos secteurs à chacun des congrès qui définissent les contours de la vie politique de l'AREQ. Mais dans tous les cas, le Conseil national qui réunit les personnes présidentes de tous les secteurs au moins six jours par

année (et auquel vos présidents et présidentes participent) est en mesure de discuter de toutes les questions et d'adopter les positions de l'AREQ.

Le même esprit guide le fonctionnement des secteurs. Vos conseils sectoriels, élus lors de l'assemblée générale annuelle dont ils tirent leur légitimité, agissent, prennent des positions et dépensent en votre nom. Ces personnes élues ont l'obligation de vous rendre des comptes à cette même assemblée. Il en est ainsi de notre démocratie à tous les niveaux.

Pourrait-on gouverner l'AREQ autrement? J'ai entendu quelques personnes parler de sondages et de référendums. Aucun des congrès n'a jusqu'à maintenant envisagé de telles perspectives, probablement parce que l'utilisation de ces outils ne favoriserait pas une gestion active et responsable de notre association. Gouverner par sondage revient à dire que l'on se fie aux résultats d'une consultation aléatoire dont le résultat n'est qu'un portrait instantané à un moment précis, tel un film Polaroid qui commence à s'altérer sitôt sorti de la boîte noire. Quant au référendum, il exige un cadre temporel qui n'est pas approprié pour une prise de position dans un contexte d'actualité exigeant une réaction immédiate.

Chaque membre de l'AREQ peut cependant répondre à de brefs sondages quasi hebdomadaires sur le site Web de l'AREQ, communiquer ses opinions aux personnes élues et me contacter pour faire valoir son point de vue. Cela nous donne un éclairage utile. Ici, à Montréal, au cours de nos activités régulières, les occasions d'échanges sont nombreuses: assemblées formelles, rencontres

1. Voir l'encadré à ce sujet

Sommaire

Billet de la présidente 1, 3

Mot de la coordonnatrice 2

ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS... 4 - 11

Comment concevez-vous la laïcité québécoise en 2012?

La Terre à célébrer, la Terre à protéger

Assemblée générale régionale du 31 mai 2012

Des nouvelles du Comité des arts visuels

Pour une consolidation du Comité de la condition des hommes

Formation en communication

Souper reconnaissance

PROJETS..... 12, 15

Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Assemblée générale et dîner-bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault

Aide mémoire..... 13 - 14

LA VIE DANS LES SECTEURS. 16 - 17

INFO..... 18 - 27

Le site régional : une visite s'impose et remerciements

Contexte électoral

Capsule : Nos commanditaires

Merci Véronique

Bourses de l'AREQ

États généraux de l'action et de l'analyse féministe

Une première qui s'avère une réussite

L'OVS travaille pour nous

L'heure de vérité d'Yvan Lamonde

Le vrai portrait de la coopérative

Le Réverbère

Où en sommes-nous au chapitre de l'indexation ?

Les personnes aimées à Montréal

Regroupements : des réflexions sérieuses dans les secteurs concernés

Ékolaj en Haïti

Chronique informatique

CHRONIQUE DES JARDINS 28

Conception et infographie :

Rive-Sud Typo Service inc.

Prochaine publication : Janvier 2013

Date de tombée : 26 octobre 2012

Tirage : 6 500 copies

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Une rentrée PROMETTEUSE



Gaétane Lebel-Fillion

En ce début d'été ensoleillé où une canicule nous réchauffe depuis quelques jours, me projeter dans le temps et vous imaginer amorçant la lecture de votre exemplaire des *Échos* par une fraîche journée de septembre n'est pas chose facile pour moi qui adore la saison estivale. Mais, délai de production oblige, je me prête volontiers à cet exercice et je ne serai pas la seule à faire quelques acrobaties de ce genre.

En effet, avec le numéro de la rentrée en main, vous avez, vous, à faire un retour dans le temps car certaines activités tenues au printemps 2012 y sont relatées. La conférence sur la laïcité, la célébration du Jour de la Terre et l'assemblée générale régionale font l'objet d'articles qui vous permettront de revisiter ces événements. De plus, en consultant le bilan de la collecte de fonds au profit de la FLG, qui a pris fin le 30 juin, vous pourrez constater que la générosité des membres de l'AREQ-Montréal a été au rendez-vous.

Par contre, le billet de la présidente marque le lancement de l'année 2012-2013 de belle façon en expliquant le processus décisionnel de notre association qui, en prenant position sur différents sujets d'actualité, est fidèle à sa mission.

Les activités automnales annoncées dans la section *Projets* par le Comité de la condition des femmes et par celui de la condition des hommes, l'invitation à l'assemblée générale et au dîner-bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault, voilà autant de rendez-vous à noter à votre agenda. Dans les secteurs, comme vous pourrez le constater en parcourant la chronique de Marie Barrette, on s'est aussi affairé pour vous offrir des sorties très variées.

La section *Info* vous présente un suivi des dossiers suivants : indexation, reconfiguration régionale et états généraux du féminisme. La chronique dédiée aux internautes se poursuit et de nouveaux sujets, MADA et l'OVS y sont aussi abordés.

À la suite de ce rapide survol, je tiens à vous mentionner que l'équipe de production, soucieuse de vous offrir un bulletin qui réponde à vos attentes, aime toujours recevoir vos commentaires et vos suggestions. Alors, n'hésitez pas à communiquer avec moi et si, en plus, vous avez le goût d'écrire, faites-moi connaître votre intention. Nous serons heureux de pouvoir compter sur de nouveaux collaborateurs.

En attendant de vous lire, je souhaite que ce bulletin de la rentrée vous permette de passer de bons moments.

Gaétane Lebel-Fillion
Coordonnatrice de l'équipe du bulletin
gaetanel.fillion@gmail.com

Responsable : Lise Labelle

Coordonnatrice : Gaétane Lebel-Fillion

Équipe de production : Luc Brunet,

Aurore Dupuis, Micheline Jourdain,

Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion, André Pelletier.

Collaborateurs à ce numéro : Marie Barrette, Richard Cardinal,

Micheline Delluc, Gilles Ducharme, Anne-Marie Dupont,

Denise Harbour, Richard Languérand, Jocelyne Larocque,

Pierrette Leblanc, Suzanne Lévesque, Marie Marsolais,

Lise Pedneault et Sonia Trépanier.

Révision linguistique : Louise Chevrier

AREQ
CSQ

Région Île de Montréal (06)



Sujets des COMMUNIQUÉS et PRISES DE POSITION publiques de l'AREQ au cours de l'année 2011-2012

- indexation (6)
- conditions de vie en résidence et conditions rattachées à un bail (7)
- politique sur le vieillissement et les régimes de pensions (3)
- apport des personnes âgées à la société (2)
- budget du Québec (1)
- droits de scolarité (1)
- registre des armes à feu (1)
- conditions de fin de vie (1)

régionales ou activités sectorielles. Cela permet le cheminement des idées dans les deux sens.

Lors de l'assemblée générale régionale et des assemblées générales des secteurs au printemps dernier, j'ai pu constater une très large satisfaction à l'égard de notre organisation et du travail accompli par toutes les personnes bénévoles et militantes qui sont à votre service, qui défendent vos intérêts, qui sont à l'affût de vos besoins et qui organisent de multiples activités pour y répondre.

Au début d'une nouvelle année d'activités, nous nous engageons à maintenir cette tradition de service de qualité et à poursuivre nos efforts, de concert avec vous, pour faire de l'AREQ une association qui compte dans la société québécoise et qui soit de plus en plus connue et reconnue sur la scène montréalaise.

*Micheline Jourdain
Présidente régionale*



Pour vos assurances auto, habitation et entreprise, mieux vaut être à la bonne place.
DEMANDEZ UNE SOUMISSION • 1 888 476-8737 • csq.lapersonnelle.com

Certaines conditions s'appliquent.

laPersonnelle
La bonne combinaison.

Comment concevez-vous la LAÏCITÉ QUÉBÉ



Jocelyne Larocque



Marie Marsolais

La conférence organisée par le Comité d'action sociopolitique de l'Île de Montréal, le 12 avril 2012, portait sur la question de la laïcité, question qui nous interpelle toutes et tous.

Les **INVITÉS** étaient

Nicole De Sève,
conseillère aux dossiers
sociopolitiques à la CSQ,

Louise Mailloux,
professeure de
philosophie au CÉGEP du
Vieux-Montréal
et auteure du livre

La laïcité, ça s'impose

et **Dominique Peschard**,
président de la
Ligue des droits
et libertés.



Dominique Peschard a ouvert les débats en affirmant que la laïcité n'était pas une valeur en soi, mais un rapport entre l'Église et l'État. Il faut une séparation entre les institutions politiques et religieuses. La laïcité doit permettre aux citoyens d'être traités en toute égalité et permettre l'apaisement des tensions religieuses. Elle se base sur trois fondements : la séparation des Églises et de l'État, un État neutre face aux croyances et la liberté de conscience et de religion.

Suivant la Charte québécoise des droits et libertés, toute personne a droit à la liberté de conscience et de religion et a le droit de l'exprimer tant en public qu'en privé. Pour la Ligue, le port de signes religieux n'empêche pas de faire un travail avec compétence. Monsieur Peschard a conclu son intervention en affirmant qu'on combat les préjugés par l'éducation et le débat public et non par des interdictions.

Louise Mailloux nous indique d'abord que le mot laïcité vient du mot grec LAIKOS qui signifie «qui vient du peuple». La loi des hommes doit donc primer celle de Dieu, car elle est faite pour et par le peuple. Il n'y a pas deux modèles de laïcité, une ouverte et l'autre fermée. Elle préconise une laïcité sans ambiguïté en opposition à la laïcité ouverte prônée par la Ligue des droits de l'homme.

La laïcité est basée sur quatre éléments : la séparation de l'Église et de l'État, la neutralité, la liberté de croire ou de ne pas croire et l'égalité.

en 2012 ?

Quelle place donner à la religion dans la société? Il existe trois espaces distincts et imbriqués les uns dans les autres au sein même de la société: l'**espace civique** qui englobe toutes les institutions publiques. Cet espace doit être complètement neutre et n'accepter aucun signe religieux. Il ne devrait pas permettre, non plus, le financement par l'État des écoles privées religieuses.

Autour de cet espace, il y a l'**espace public**, rues, parcs, magasins... Cet espace doit permettre la liberté religieuse comme la construction de lieux de culte.

Enfin, l'**espace privé** est le lieu de liberté totale où les personnes peuvent pratiquer leur religion et éduquer leurs enfants comme ils le veulent.

La laïcité ouverte s'appuie sur les Chartes et favorise les droits individuels tandis que la laïcité dont parle madame Mailloux prône plutôt les droits collectifs. La Charte canadienne des droits fait la promotion du multiculturalisme, ce qui permet de noyer l'identité québécoise.

Enfin, elle nous fait remarquer que toutes les religions oppriment les femmes et qu'aucune ne promeut l'égalité des sexes.

Dès le début de sa présentation, **Nicole De Sève** met d'abord les pendules à l'heure: défendre la laïcité ne fait pas d'une personne une militante d'extrême droite adepte du Front national.

La société québécoise est confrontée à des demandes qui viennent ébranler les certitudes des Québécoises et des Québécois et susciter des inquiétudes au regard du droit des femmes.

Actuellement, pour le personnel des institutions publiques, il est défendu d'afficher ses convictions politiques, mais permis d'afficher ses convictions religieuses.

Le Québec ne peut pas faire l'économie d'un débat sur la laïcité et cela devient urgent. Une charte de la laïcité devrait s'appuyer sur trois principes fondamentaux: assurer un État laïc

Voilà un dossier que l'AREQ suivra avec intérêt.

Ces trois exposés ont été suivis d'une période d'échanges et de discussion animée. L'assistance composée d'environ 70 personnes a semblé beaucoup apprécier cette activité. C'est un débat qui est loin d'être terminé!

Jocelyne Larocque

Secteur Au pied du courant (06-F)

Marie Marsolais

Secteur Anjou (06-S)



Des membres du Comité d'action sociopolitique qui ont choisi le thème de la conférence.

au service du bien commun, imposer la neutralité au sein des institutions publiques et réglementer les écoles publiques et privées.

Madame De Sève a terminé en nous disant que la CSQ ne fera pas l'économie d'un débat sur la laïcité de l'État québécois.

La TERRE à célébrer, la TERRE à protéger



Lise Labelle

Il vous est sûrement arrivé de faire une balade en voiture dans le 450 et, à la vue de beaux projets domiciliaires élaborés au cours des dernières années ou de centres commerciaux aux dimensions gigantesques, de vous faire la réflexion suivante: il n'y a pas si longtemps, ici, l'on cultivait des légumes; là, on venait cueil-

lir des fraises. Et si on s'éloigne davantage de Montréal, on verra d'immenses champs de maïs, cultivés pour fabriquer de l'éthanol afin d'alimenter les automobiles pendant que, ailleurs dans le monde, des humains ne mangent pas.

La vallée du Saint-Laurent renferme les terres les plus belles et les plus riches pour la culture maraîchère au Québec. Force est de constater que plusieurs de ces terres ont été détournées de leur vocation. Au nom de quoi?... Le progrès...

Le Comité de l'environnement a voulu profiter du Jour de la Terre 2012 pour nous sensibiliser à la nécessité de protéger nos terres agricoles. À cette fin, Christian Simard, directeur général de Nature Québec, était le conférencier invité. Oh! Qu'il n'a pas la langue de bois, cet homme engagé dans la défense des causes environnementales! Il a su captiver l'auditoire de soixante-dix personnes par ses énoncés clairs, teintés d'humour et parfois d'ironie.

Au cours des dernières années, selon Christian Simard, 16 000 hectares de terres agricoles ont été dézonées à la suite des pressions de spéculateurs. Monsieur Simard faisait remarquer qu'une quantité importante de terres agricoles sont la propriété de compagnies à numéro et que 50 % de ces terres ne sont pas cultivées.

Pour l'organisme Nature Québec, avoir une politique de protection des terres agricoles au Québec est primordiale afin d'assurer notre sécurité alimentaire. Actuellement, il existe une loi sur la protection des terres agricoles, mais elle doit être modifiée, car les terres agricoles y sont évaluées comme si elles étaient constructibles. Dans la région de Montréal, il faut

protéger ce qu'il reste de terres agricoles, de milieux humides, de forêts, car ce sont des biens collectifs qui influencent notre qualité de vie.

La situation décrite par Christian Simard, c.-à-d. la diminution de tous ces types de terrains dans le but de permettre le développement domiciliaire, pourrait en décourager plus d'un. Mais au contraire, son dynamisme nous a interpellés sur la manière dont nous pourrions faire la différence pour l'avenir.

Ainsi, après un excellent dîner, les participants ont travaillé en ateliers afin de mettre en commun des suggestions de gestes individuels et collectifs à poser en rapport avec le sujet de la journée. Plusieurs suggestions furent mises de l'avant: dénoncer le développement urbain sauvage, participer aux assemblées du Conseil municipal de notre municipalité ou au Conseil d'arrondissement de notre quartier et intervenir sur les dossiers de dézonage, écrire dans les journaux de quartier, acheter les fruits et légumes d'ici en saison, favoriser les agriculteurs qui offrent des paniers de légumes, se regrouper pour acheter un site à protéger par une collecte de fonds, se joindre à des organismes comme Nature Québec, Équiterre, Les Amis de la montagne, prendre position comme Association, signer des pétitions, etc.

À la fin du deuxième paragraphe, je me demandais si c'était au nom du progrès que l'on utilisait de bonnes terres pour construire des développements domiciliaires, des centres commerciaux ou pour cultiver du maïs qui servira à faire du carburant plutôt que de nourrir les gens. Peut-on appeler cela du progrès quand on sait que si tous les humains consommaient au même rythme que nous, Québécois, trois planètes comme la Terre seraient nécessaires pour nourrir la population mondiale? Il faut donc renverser le mouvement, car à plus ou moins brève échéance, nous allons vers un gouffre. Comme l'a écrit Luc Plamondon: «Faisons de la terre un jardin pour ceux qui viendront après nous.»

Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



ASSEMBLÉE

générale régionale du 31 mai 2012

Echos
de nos activités

C'est au Collège André-Grasset que s'est tenue l'assemblée régionale de l'AREQ, région Île de Montréal. Cent trente-cinq personnes avaient répondu à l'appel et, après avoir reçu la documentation nécessaire à la tenue de la réunion, elles pouvaient échanger autour d'un café en retrouvant des collègues d'autres secteurs.

Micheline Jourdain, présidente régionale, a prononcé le message d'ouverture de l'assemblée vers 9 h 30. Gaétane Lebel-Fillion a été élue présidente d'assemblée et Danielle Wolfe, secrétaire. L'ordre du jour prévoyait les rapports d'activités 2011-2012 des différents comités, la présentation des états financiers, les prévisions budgétaires et le plan d'action 2012-2013.

Les responsables des différents comités ayant fait le rapport des activités 2011-2012 de leur comité respectif, ce fut au tour d'André Fleurant de présenter les réalisations du plan d'action régional 2011-2012. Ensuite, Micheline

Jourdain nous a présenté celui qui allait être adopté pour 2012-2013 et Lise Labelle, trésorière au Conseil exécutif régional, a déposé les états financiers au 30 avril 2012 et présenté les prévisions budgétaires pour 2012-2013.

L'assemblée s'est déroulée rondement et, même s'il y a eu plusieurs questions et suggestions, les propositions ont, la plupart du temps, été votées à l'unanimité. Puis, Lise Labelle a rappelé l'importance de la pétition sur le pouvoir d'achat des retraités; il y avait possibilité de la signer sur place et aussi d'emporter des feuilles supplémentaires afin de recueillir des signatures. Elle a aussi indiqué qu'une collecte de fonds au profit de la Fondation Laure-Gaudreault était prévue du 1er mai au 30 juin.

Le plan d'action 2012-2013 prévoit l'organisation d'une autre journée «Occupons-nous de nos affaires», ce qui a semblé réjouir l'assistance. Marie Marsolais a fait une intervention pour demander l'appui financier des membres et des secteurs au profit du projet Ekolaj qui consiste à défrayer les coûts de la scolarisation d'enfants haïtiens.

Durant la pause, nous étions invités à visiter l'exposition des œuvres de nos artistes, membres de l'AREQ, pour y choisir un **Coup de cœur** et deux **mentions du public**.

L'abondance de talents au sein de notre région nous a impressionnés

et la pause s'est avérée bien courte pour admirer toutes les œuvres qui s'offraient à nos regards: aqua-relles, peintures à l'huile, vitraux, sculptures sur bois, métal ou pierre, pièces en tissu. À la fin de l'assemblée, Anne-Marie Dupont, responsable du Comité des arts visuels, nous a présenté les artistes présents. Pour les détails concernant les gagnants de cette exposition, voir le texte d'Anne-Marie à la page 8.

Parmi les prix de présence, dix recueils *L'environnement et la vie* ont fait l'objet d'un tirage. D'ailleurs, Lise Labelle qui avait commandé 100 exemplaires, cette année, en détient encore un certain nombre. Avis aux intéressés.

Un invité, membre du CE, Michel A.Gagnon nous a félicités pour notre participation à l'assemblée, le choix de nos priorités dans notre plan d'action et nous a demandé de demeurer vigilants en poursuivant nos revendications au sujet des personnes retraitées.

Le mot de la fin est revenu à Micheline Jourdain qui a d'abord remercié toutes les personnes qui, de près ou de loin, avaient œuvré à la réalisation de cette assemblée, soit pour la préparation soit pour le déroulement. La clôture s'est faite autour de la table en dégustant le buffet de la Cuisine collective Hochelaga-Maisonnette, toujours aussi succulent et varié.

Micheline Delluc
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



De gauche à droite :
Micheline Jourdain, présidente
régionale, Gaétane Lebel-Fillion
et Danielle Wolfe.



Anne-Marie Dupont

Des nouvelles du COMITÉ DES ARTS VISUELS

L'exposition des artistes lors de l'AGR du 31 mai dernier a connu un grand succès. Il y avait 71 œuvres inscrites, réparties en deux catégories: 21 pour le Coup de cœur et 50 pour les mentions du public. Malheureusement, quelques personnes ont dû se désister le matin même. Les membres du Comité ont fait un excellent travail auprès des artistes de leurs secteurs.

Anne-Marie Dupont
Secteur De Lorimier (06-D)
Responsable du Comité des arts visuels

Voici les noms des gagnants
pour l'édition 2012:

Le COUP DE CŒUR

NaturElle, verre,
par Nicole Choinière
du secteur De Lorimier

L'artiste a reçu un
montant de 300 \$ de la
région de Montréal qui a
offert cette œuvre aux
membres présents par le
biais d'un tirage qui
a rapporté 325 \$ à la
Fondation Laure Gaudreault.



Anne-Marie Dupont,
Micheline Jourdain et
Nicole Choinière

Deux MENTIONS DU PUBLIC

La promenade,
acrylique réalisée
par Ilio Piccioli du se
St-Léonard

Dernières brumes matinales,
aquarelle réalisée par Pierrette
Larin-Provencher du secteur Parc
Maisonneuve.

Ces artistes ont reçu une carte-
cadeau de 50 \$.



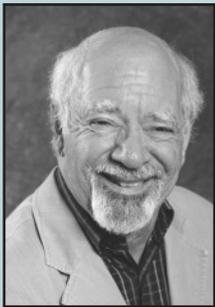
Pierrette Larin-Provencher et
Joséphine St-Pierre-Rebuzzi

ARTISTES ET ARTISANS...soyez attentifs ! Une rencontre aura lieu au mois d'octobre afin de faire un retour sur l'année écoulée et d'élaborer nos projets. Cette rencontre aura lieu à l'Institut culinaire St-Pius-X, 9955, rue Papineau.

Je termine ma première année en tant que responsable de ce comité exceptionnel. Je tiens à dire toute ma satisfaction pour l'esprit d'équipe et la complicité que j'ai pu constater au sein de ce comité.



Pour une consolidation du COMITÉ DE LA CONDITION DES HOMMES en 2012-2013



André Pelletier

Si l'année 2011-2012 a été qualifiée de réussite, ce fut grâce à un certain nombre de facteurs: la détermination de quatre ou cinq irréductibles, l'ajout de «jeunes retraités», l'appui des personnes présidentes sectorielles qui ont su identifier et intéresser des hommes à s'engager dans ce dossier ainsi que le dégagement par le Conseil régional d'un financement adéquat.

D'octobre 2011 à mai 2012, le nombre de secteurs représentés est passé graduellement de 6 à 12. Certains parmi les «élus» ont affirmé qu'ils répondaient à une «commande» ou à un désir de leur présidente de voir leur secteur représenté au Comité de la condition des hommes.

La plupart y ont pris goût, se sont impliqués auprès de leurs confrères afin de les intéresser à participer à une première activité qui portait sur l'andropause, une période de changements dans la vie d'un homme ignorée par plusieurs médecins.

Une deuxième activité que l'on voulait réaliser à l'extérieur a connu un succès relatif. Le refus de Dame Nature de collaborer avec nous et une planification quelque peu déficiente sont responsables de ce succès mitigé. Voilà pour le passé.

La nouvelle année débutera avec une activité où l'humour et l'émotion seront à l'honneur. Elle se tiendra à 13 h 30, le jeudi 25 octobre, au CFACQ situé au 1200, rue Crémazie Est.

Les membres du CCH ont choisi *L'homme dans tous ses états*, présenté par M. Éric Trudel, diplômé de l'École de l'humour, comme première activité de l'année.

M. Trudel y fait une «conférence-caricature» et échange ensuite avec les participants.

J'extrait du site d'Éric Trudel quelques objectifs qu'il poursuit par le moyen de ses spectacles :

- « explorer des pistes inusitées pour aborder des sujets sensibles dans le respect des personnes et de la bienséance ;
- vulgariser une information, rendre un message accessible et attrayant par l'allégement des propos, du contenu et de la présentation ;
- développer une mise en scène qui va rejoindre son vécu et ses valeurs. »



Je termine avec une appréciation de Madame Louise Richer, directrice de l'École nationale de l'humour, qui le compare à Yvon Deschamps lorsqu'elle affirme que « les textes d'Éric Trudel sont souvent teintés de préoccupations sociales ».

Messieurs, veuillez inscrire à votre agenda cette activité du 25 octobre afin que nous nous retrouvions nombreux à cette première rencontre de 2012-2013.

André Pelletier
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Responsable du Comité de la condition des hommes

FORMATION en communication



Micheline Contant

Le 14 juin dernier, les responsables des communications des secteurs de l'AREQ-Montréal étaient conviés à une formation sur les différents médias présents dans notre vie de tous les jours et avec lesquels nous devons composer.

Dominic Provost, responsable des communications de l'AREQ nationale, nous avait préparé une journée enrichissante et intéressante.

En commençant par un survol de tous les médias auxquels nous sommes exposés, nous avons discuté en atelier de la forme que doit prendre une intervention de type « communiqué de presse ».

Qu'ils soient écrits, parlés ou télédiffusés, ces médias nous apportent toute l'information dont nous profitons. Il y a au Québec plus ou moins 24 stations privées de télévision, 55 stations de radio et 14 quotidiens écrits.



Dominic Provost

Nos questionnements se portent particulièrement sur les médias électroniques. Plusieurs d'entre nous veulent réaliser un site Internet pour leur secteur. Dominic nous a informés de l'existence, en ligne, de logiciels assez conviviaux pour être utilisés par des novices.

Les médias sociaux, comme Facebook et Twitter, suscitent beaucoup de questions. La confidentialité est notre première préoccupation. D'après notre formateur, il s'agit de bien configurer la page de façon à nous garantir un minimum de confidentialité. Il nous recommande la prudence dans l'affichage de nos données.

Cette journée fut fort intéressante et les informations, des plus pertinentes.

C'est à nous, maintenant de mettre à profit les bons conseils de notre formateur.

Nous aurions pu poser encore beaucoup de questions. J'en profite donc pour demander au Conseil régional de réinviter Dominic Provost afin de continuer notre formation. Au nom de tous les participants, je remercie le CR pour l'organisation de cette journée.

Micheline Contant
Secteur Au pied du courant (06-F)



Des équipes qui discutent des moyens proposés pour rejoindre les médias



SOUPER RECONNAISSANCE



Aurore Dupuis

C'est devenu incontournable, chaque année, la région de Montréal souligne la générosité et l'implication des personnes élues en les conviant à un souper reconnaissance. Ce rendez-vous des responsables des comités régionaux et des présidents de secteurs a eu lieu le 21 juin au bord du canal de Lachine, au restaurant La Strada.

Avant les agapes, Thérèse et André Labossière nous proposèrent une visite des principaux lieux historiques de Lachine. Nos guides nous ont fait apprécier la valeur patrimoniale de cette ville, l'une des plus anciennes de l'île de Montréal. Situé sur les bords du lac Saint-Louis, à la hauteur des rapides, ce territoire a constitué un lieu stratégique pour le commerce des fourrures. Au XIX^e siècle, l'ouverture du canal a favorisé le développement économique et Lachine est devenu un pôle industriel très important pour Montréal. L'excellente présentation de nos deux accompagnateurs et leurs recherches prouvent qu'ils sont fiers de leur ville.



De retour au restaurant, c'est dans une ambiance de franche amitié et de détente que nous nous sommes réunis pour bavarder avec nos collègues et déguster un excellent repas inspiré de l'Italie. Ce fut une belle soirée teintée de bonne humeur. Merci à notre présidente régionale Micheline Jourdain qui a bien voulu poursuivre cette tradition.

*Aurore Dupuis
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)*

*Quelques-unes des personnes
qui ont participé à la visite.
De gauche à droite : André Labossière,
André Fleurant, Gilles Lagacé,
Danielle Wolfe et Thérèse Labossière*



Invitations

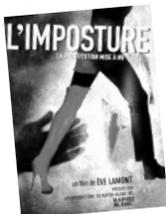
JOURNÉE NATIONALE

DE COMMÉMORATION ET D'ACTION
CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

INVITATION À TOUS LES MEMBRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL :

Le jeudi, le 6 décembre 2012, de 13 h à 15 h 30
au 1200, boulevard Crémazie Est, à l'est de la rue Christophe-Colomb.

Stationnement disponible.
Autobus 192, direction est, jusqu'au métro Crémazie.
Descendre devant l'édifice et entrer à l'arrière.



SUJET: La prostitution.
Échanges autour du film L'Imposture,
la prostitution mise à nu.

Contribution demandée: 5 \$

Des artistes et artisans de la région seront présents.
Profitez de l'occasion pour faire l'achat de cadeaux de Noël originaux.
Veuillez vous inscrire auprès de votre responsable sectorielle du CCF

Sonia Trépanier
Secteur Au pied du courant (06-F)
Responsable du Comité de la condition des femmes

RENCONTRE RÉGIONALE

Date: 22 novembre 2012
Durée: de 9 h à 16 h
Lieu: Centre Le Carlton,
8860, boulevard Langelier, Montréal

Membres concernés: tous les membres des Conseils sectoriels et tous les membres des Comités régionaux (CASP, CASS, CCF, CCH, CENV, CIND, CAV).

Journée

« OCCUPONS-NOUS DE NOS AFFAIRES »

Date: 22 janvier 2013
Durée: de 9 h à 16 h
Lieu: Centre de formation de l'alimentation
et du commerce du Québec (CFACQ)
100, Crémazie Est, Montréal.

Pour tous les membres

Les détails sur ces deux
rencontres vous seront
transmis au cours de l'automne

Échos de l'Île

AREQ (CSQ)

(Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec)

RÉGION ÎLE DE MONTRÉAL 2012-2013

SECTEURS	PRÉSIDENTES	TÉLÉPHONE
PRÉSIDENTE RÉGIONALE	Micheline Jourdain	514 603-3523
A. Ahuntsic-Est	Aurore Dupuis	450 973-9717
B. Du Ruisseau Raimbault	Danielle Wolfe	514 733-7345
D. De Lorimier	André Fleurant	450 448-7686
E. Montréal-Nord	Marcelle Arsenault-Terrault	514 322-4398
F. Au pied du courant	Jean-Pierre Ménard	450 582-7170
H. Ouest-de-l'Île	Richard Raymond	514 685-6621
J. Pointe-aux-Trembles	Lise St-Pierre	514 644-1086
K. Parc Maisonneuve	Antoine Tawil	514 254-3774
L. Lachine	Thérèse Labossière	514 637-1725
M. Angrignon	Jacques Morrissette	514 366-7420
N. Ahuntsic-Ouest	Lise Labelle	450 669-2511
R. Saint-Léonard	Ronald Rhéaume	514 255-2154
S. Anjou	Lysiane Guertin	450 641-8954

COMITÉS RÉGIONAUX	RESPONSABLES	TÉLÉPHONE
Action sociopolitique	Luc Brunet	514 696-2716
Arts visuels	Anne-Marie Dupont	514 254-9346
Assurances	Louis-Georges Boissy	450 654-5261
Condition des femmes	Sonia Trépanier	514 388-4665
Condition des hommes	André Pelletier	450 669-2511
Environnement	Poste vacant	
Indexation	Poste vacant	
Info-Échos de l'Île	Gaétane Lebel-Fillion	450 622-0515
Webmestre	Mario Tassé	514 747-4300
Bur. rég. de la FLG	Richard Cardinal	514 501-6347

AUTRES NUMÉROS À CONSERVER

AREQ (CSQ)	1 800 663-2408	RAMQ	514 864-3411
Assurances RésAut (La Personnelle)	1 800 463-4806	RRQ	514 873-2433
Caisse d'économie de l'Éducation	514 351-7295	SAAQ	514 873-7620
CARRA	1 800 368-9883	Sécurité de la vieillesse (PSV)	1 800 277-9915
CSQ	514 356-8888	SSQ	1 888 833-6962
État civil	514 864-3900	Crédit d'impôt	514 864-6299

Notre site Web régional



Le site Web régional vous permet de trouver l'information sur l'AREQ tant au niveau national, régional que sectoriel. Il permet aussi d'accroître notre visibilité vers les autres internautes dans la province, voire dans le monde. Il compte à ce jour sept sites sectoriels que vous pouvez visiter à partir de la page d'accueil du site régional :

<http://regioniledemontreal.areq.ca>

Secteurs

- A : Ahuntsic-Est
- B : Du Ruisseau Raimbault
- D : De Lorimier
- H : Ouest-de-l'Île
- J : Pointe-aux-Trembles
- L : Lachine
- M : Angrignon
- N : Ahuntsic-Ouest

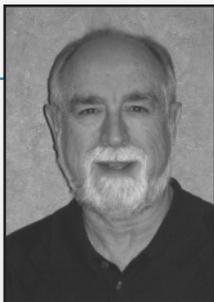
Adresses URL

- <http://ahuntsicest.areq.ca>**
- <http://duruisseauraimbault.areq.ca>**
- <https://sites.google.com/site/areqjt3/home>**
- <http://ouestdelile.areq.ca>**
- <http://www.areq-pat.qc.ca>**
- <http://lachine.areq.ca>**
- <http://angrignon.areq.ca>**
- <http://ahuntsicouest.areq.ca>**

De la page d'accueil, vous pourrez aller directement au site national de l'AREQ. Enfin, vous y trouverez des hyperliens fort utiles.

Assemblée générale et dîner-bénéfice

de la Fondation Laure-Gaudreault



Richard Cardinal

Les membres de la FLG sont convoqués, le mercredi 7 novembre 2012, à l'assemblée générale annuelle à 9 h 30 (inscription à partir de 9 h), au Centre des loisirs communautaires Saint-Michel, 7110, 8e Avenue, Montréal (sens unique vers le Nord, via la rue Bélanger, stationnement facile dans la cour d'école adjacente).

Un dîner-bénéfice suivra cette AGA. C'est une occasion en or de contribuer à l'augmentation des fonds de votre Fondation. Ne vous gênez pas pour inviter d'autres personnes, membres ou non de la FLG, à se joindre à nous lors de cet événement communautaire et festif. Apportez vin ou bière si vous le désirez.

Le coût est de 30 \$. Vous libellez votre chèque à l'ordre de: FLG - Région 06 et le remettez à la personne responsable de la FLG de votre secteur qui détient des billets.

Les participants au dîner recevront un reçu de 15 \$ pour fins fiscales.

S'il vous est impossible de venir, vous pouvez faire un don. Faites un chèque payable à l'ordre de: FLG - Région 06 et adressez-le à Michel Lanctôt, trésorier de la FLG, 97, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire, H9S 4H7. Un reçu pour fins fiscales sera émis pour tout don de 15 \$ et plus.

Nous comptons sur votre présence pour échanger, nous amuser et gagner de nombreux prix offerts par les secteurs.

Au plaisir de vous y rencontrer.

*Les membres du Bureau régional
de la FLG de Montréal
par Richard Cardinal, président*

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

- Salutation et présentation des membres du Bureau régional de Montréal;
- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2011;
- Suivi du procès-verbal;
- Demandes de subventions et distribution des sommes allouées en 2012;
- Rapport de la collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal;
- Année 2012-2013: Plan d'action;
- Élections: présidence - secrétariat - publicitaire;
- Questions diverses;
- Levée de l'assemblée.

La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins/lettres mensuelles/sites web ou reçue par courriel/téléphone, diverses activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à l'auteure de la chronique.

Cet été généreux en soleil, chaleur et pluie, a préparé l'automne offrant des vendanges et des récoltes abondantes. Nos secteurs s'activent fébrilement et nous préparent une saison palpitante, avec une variété d'activités pour tous les goûts, à ne plus savoir quoi choisir... Allons-y voir!

LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE VOUS INTÉRESSE ?

Le secteur Ahuntsic-Est vous offre une initiation à la vie en coopérative d'habitation.

La coopérative Le Réverbère, pour retraités de l'éducation, présente :

Pour Vous, avec Nous!

Cours sur les coopératives : 5 soirées

Heure : 19 h à 21 h

Coût : 20 \$

Lieu : Centre Lapalme, 5350, rue Lafond, Montréal.

Prochaine session : automne 2012, dates à venir.

Information et inscription :

Roland Bergeron : 514.389.2127

Ce cours est un préalable pour devenir membre de la coopérative.

ET SI ON SE TOURNAIT VERS LE PASSÉ...

PAS À PAS le long du canal Lachine

Joignez-vous aux membres du secteur Du Ruisseau Raimbault et arpentez les rives du canal Lachine, section de *La Petite Bourgogne*. Découvrez des témoins de l'âge d'or du Montréal industriel. Explorez les deux rives, un itinéraire de 3,6 km, avec un guide passionné d'histoire : notre collègue Gilles Ducharme.

Date : le mercredi 19 septembre

Heure : 9 h 30 à 12 h

Point de rencontre :

marché Atwater, à la boulangerie

Première Moisson (au sud du marché)

Coût : gratuit

Vous voulez prolonger ce plaisir de la découverte ou la marche n'est pas pour vous ?

VENEZ PRENDRE LE DÎNER AVEC NOUS à l'Ambroisie

Heure : 12 h 30

Adresse : 4020, rue St-Ambroise, local 140, à 10 minutes à pied du métro Lionel-Groulx et du métro Saint-Henri. Stationnement payant à l'arrière et gratuit dans la rue.

Coût : entre 20 et 25 \$

Information et inscription :

avant le mardi 11 septembre

Viviane Lacroix : 514.735.0435 ou

lacroix-lapierre@sympatico.ca

Veillez mentionner si vous participez aux deux activités ou à une seule et à laquelle.

TROIS DANS UN au Musée Marguerite-Bourgeoys

Visitez le musée Marguerite-Bourgeoys attenant à la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours. Ce musée présente le destin de la fondatrice de la première école du Québec et l'évolution de son œuvre éducative. Sous la chapelle, un site archéologique expose la richesse du patrimoine archéologique montréalais : 2 400 ans d'histoire à découvrir. De plus, une exposition temporaire intitulée *Dessiner l'Amérique française* propose l'œuvre de Francis Back, l'un des rares illustrateurs historiques du Québec. Admirez son savoir-faire dans l'art de reconstituer l'histoire à partir d'archives, de témoignages d'historiens et d'imagination.

Date : le mardi 13 novembre

Heure : 11 h

Lieu : Musée Marguerite Bourgeoys, 400, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal

Coût : 6 \$ par personne (15 personnes ou +) ou 7 \$ (14 personnes et -) Lunch : facultatif, dans un restaurant des environs

Information et inscription : avant le 1er novembre

Viviane Lacroix : 514.735.0435 ou

lacroix-lapierre@sympatico.ca



... TOUT EN PROFITANT DU PRÉSENT !

Le secteur Montréal-Nord vous invite à partager ses activités en vous inscrivant aux cours suivants :

L'AQUAFORME

Lieu : Piscine chauffée de la Résidence Angelica

Heure : Vendredi de 11 h 30 à 12 h 30

Coût : 72 \$/12 cours,

Information et inscription : Jocelyne Larocque :
514.323.4191

LE CARDIO LÉGER ET STRETCHING

Lieu : Centre de Loisirs de Montréal-Nord.

Coût : Varient de 65 \$ à 85 \$ selon la session choisie.

Information : Renée Lefebvre : 514.324.5377

LA DANSE

Lieu : Centre de Loisirs de Montréal-Nord.

Coût : Débutant (lundi), 3 \$/cours

Intermédiaire (jeudi), 4 \$/cours

Information : Renée Ricard : 514.233.6634

L'ANGLAIS

Lieu : Centre de Loisirs de Montréal-Nord.

Coût : Débutant ou intermédiaire (vendredi matin)

115 \$/15 cours de 90 minutes

Information : Geneviève Gagné : 514.648.4411

ET EN MÉMOIRE DE...

Depuis 13 ans, le secteur Ahuntsic-Ouest organise une cérémonie religieuse pour rappeler le souvenir des membres, parents et amis des membres qui nous ont quittés au cours de l'année. Le célébrant sera l'abbé Jean-Guy Dubuc, ex-aumônier de l'Alliance des professeurs de Montréal et ex-éditorialiste à *La Presse*.

Les membres du secteur seront heureux d'y accueillir des membres d'autres secteurs.

Date : le vendredi 2 novembre

Heure : 10 h 30

Lieu : église Saint-André-Apôtre,
10530, rue Waverly, angle Prieur

Inscription : Micheline Latreille : 450.974.3552

La messe sera suivie d'un dîner au restaurant Le Bordelais, 1000, boul. Gouin Ouest.

ET EN DÉCOUVRANT DES MERVEILLES...

Avec le secteur Au pied du courant, vous pourrez explorer

LE NOUVEAU QUARTIER DES SPECTACLES avec Kaléidoscope.

On retrouve dans ce quadrilatère de près d'un kilomètre carré plus de 80 lieux de diffusion culturelle, dont 30 salles de spectacles offrant près de 28 000 sièges ; il se déploie autour de l'intersection Sainte-Catherine/Saint-Laurent.

Date : le mercredi 26 septembre

Heure : 10 h à 12 h

Lieu : Point de rencontre : porte d'entrée
de la Grande Bibliothèque

Fin du parcours : Place des Arts

Coût : 12 \$

Dîner : Restaurant Place Deschamps

LA MAISON DES SŒURS GRISES

Visite guidée : un voyage dans l'histoire et une expérience spirituelle. Depuis 2004, l'exposition permanente *Marcher dans ses pas* raconte l'histoire vécue en ces murs.

Date : le mercredi 31 octobre

Heure : 10 h

Lieu : 138, rue Saint-Pierre, Vieux-Montréal.

Coût : gratuit - don suggéré

Dîner : à L'Arrivage

UNE HISTOIRE DE L'IMPRESSIONNISME : chefs-d'œuvre de la peinture française du Clark.

74 peintures au Musée des Beaux-Arts

Date : le mercredi 28 novembre

Heure : de 11 h à 12 h

Coût : 16 \$

Dîner : au Café des beaux-arts

Information et réservation :

Hélène Pelland : 514.256.0129

helenepelland@videotron.ca

ALORS ? Vous avez déjà pointé certaines activités ? Inscrivez-les vite à votre agenda pour ne pas passer tout droit ! Vous le regretteriez... Je vous souhaite un bel automne aux couleurs exaltantes de la Vie et de la Beauté.

Le site régional: une visite S'IMPOSE

DEPUIS LE 14 JUILLET, notre site régional affiche de nouvelles couleurs selon l'inspiration du nouveau webmestre, Mario Tassé du secteur Du Ruisseau Raimbault, que je remercie en votre nom pour son engagement bénévole. Il nous fait profiter de ses talents et de sa compétence.

J'invite tous les internautes à y faire une visite

regioniledemontreal.areq.ca

pour constater sa beauté et sa convivialité puis à le consulter souvent par la suite, car Mario et moi avons bien l'intention d'y effectuer des mises à jour fréquentes afin que vous soyez toujours bien informés.

Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Répondante politique de l'information

Contexte ÉLECTORAL

AU MOMENT OÙ J'ÉCRIS CE TEXTE, la possibilité d'élections en septembre prochain, semble de plus en plus évidente. Au printemps dernier, et en prévision de ce contexte, le CA de l'AREQ a autorisé la sortie de deux documents qui ne seront pas des textes partisans. Ces textes seront mis à la disposition des personnes présidentes de secteur et des membres des comités. Ces deux documents dont le but est d'informer les membres sur les enjeux de l'élection provinciale. Le premier porte sur nos revendications. Un bon outil à utiliser lors de rencontres formelles ou informelles avec des personnes qui poseront leur candidature à un poste de député. Chaque secteur en recevra environ cent copies. Le second porte sur l'analyse des programmes des différents partis. La distribution de ce document sera effectuée par courriel et ce document sera aussi sur le site Web de l'AREQ. Ces deux publications respecteront les règles du directeur général des élections. (DGE).

Le texte de nos revendications abordera certainement les nombreux enjeux qui nous interpellent actuellement : santé, services aux personnes

âinées, services publics en général, environnement, fiscalité, ressources naturelles et la délicate question des droits de scolarité.

Il m'apparaît qu'une courte campagne électorale, en plein été, ne réunit pas les conditions idéales pour voir clair dans le débat sur le financement des universités québécoises qui s'est enclenché avec la lutte du mouvement étudiant. Ce débat pourrait être éclairé par les travaux de la Commission Angers dont le rapport est tombé malheureusement dans l'oubli au cours des années 80.

Quel que soit le résultat des élections, souhaitons que la société québécoise ne passe pas à côté d'une réflexion profonde sur l'avenir de l'enseignement post-secondaire. Une telle réflexion pourrait être menée dans le cadre d'états généraux, d'une commission d'enquête ou d'une commission d'étude. Ce ne serait pas la première fois qu'en éducation, on choisisse cette avenue.

Micheline Jourdain

REMERCIEMENTS À GILLES LAGACÉ

Depuis six ans, notre site régional portait la signature de Gilles Lagacé. Gilles avait pris la relève de Jean-Guy Marcotte qui a créé le premier site de notre région en 2004. En 2006, Gilles a accepté de poursuivre ce travail d'information pour lequel Jean-Guy ne disposait plus suffisamment de temps, concentré sur sa tâche de proche aidant auprès de sa mère. Ironie du sort, à peine avait-il accepté sa nouvelle fonction de webmestre, que Gilles a commencé, à son tour, un accompagnement qui a pris fin le 2 juillet dernier avec le décès de son épouse. En votre nom et en mon nom personnel, je remercie Gilles d'avoir donné ses couleurs à notre site durant six ans malgré toutes ses autres responsabilités. Je lui suis très reconnaissante de vous avoir transmis des informations que je lui faisais parvenir parfois à la dernière minute...

Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Répondante politique de l'information

I NOS COMMANDITAIRES

Depuis le printemps 2006, les lecteurs des Échos de l'Île se sont habitués à la chronique de la Caisse Desjardins de l'Éducation à chacune de nos parutions. Nous avons renouvelé, au cours de l'été, le partenariat avec la Caisse et nous retrouverons avec plaisir, la chronique rédigée par un membre du personnel de la Caisse sur un sujet susceptible de nous intéresser, comme les placements responsables, les régimes d'épargne-études, le testament, etc.

En juillet, nous avons été sollicités par La Personnelle, assurances générales. Nous avons conclu une entente selon laquelle La Personnelle disposera d'un espace publicitaire à chaque numéro.

L'équipe de production des Échos n'est pas à la recherche de commandites et ne souhaite pas remplir les pages du bulletin avec de la publicité. Bien sûr, la contribution financière de la Caisse Desjardins de l'Éducation nous a aidés, depuis six ans, à amortir les coûts de production du bulletin. Et maintenant, l'ajout de celle de La Personnelle aura un bon effet sur nos finances. Ces deux institutions ont été retenues, d'abord et avant tout, parce qu'elles nous offrent à nous, membres de l'AREQ, un excellent service.

Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Répondante politique de l'information

I Merci VÉRONIQUE I

Véronique Gauthier a annoncé, en juin lors de la dernière rencontre du Comité de l'environnement, qu'elle quittait le poste de responsable de ce comité afin de se garder du temps pour ses autres engagements. Rappelons que Véronique est toujours membre du Comité national de l'environnement et du développement durable de l'AREQ et qu'elle siège, à Montréal, au Conseil d'administration de deux écoquartiers. Vous avez pu lire régulièrement dans les bulletins de l'AREQ, le fruit de ses découvertes et de ses analyses. Merci, Véronique, pour ton engagement, ta vigilance et ta persévérance à défendre notre planète. Tous les gestes comptent, et particulièrement l'information. Continue à nous éclairer de ton savoir et à nous inciter à des actions citoyennes responsables.



I BOURSES DE L'AREQ I

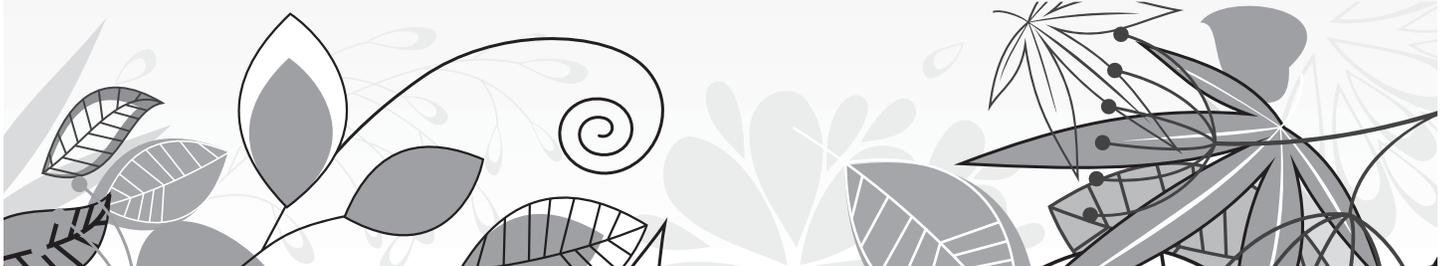


C'est au tour des membres de notre région de pouvoir profiter cette année, des bourses de formation de l'AREQ, un programme créé à l'occasion de son cinquantenaire. Ce programme s'adresse aux membres (2 bourses de 250 \$) ou à leurs enfants et petits-enfants (2 bourses de 250 \$). Les personnes élues du CA de l'AREQ ou des conseils sectoriels ne sont pas éligibles.

Consulter le site web de l'AREQ pour imprimer le formulaire de candidature et aussi prendre connaissance des conditions du concours. Le formulaire et la documentation requise doivent être acheminés à la personne présidente de votre secteur entre le 15 janvier et le 1^{er} mars 2013.

Les membres du Conseil régional recevront à l'automne d'autres informations sur la sélection des personnes qui se verront offrir une bourse. Cette sélection se fera avant l'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle seront proclamés les vainqueurs.

Micheline Jourdain





Sonia Trépanier

États généraux DE L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTES (ÉG) Deuxième colloque : des jalons prometteurs

Le samedi 26 mai dernier, cinq femmes du Comité de la condition des femmes (CCF) de l'AREQ-Montréal se sont retrouvées à Québec, à l'Université Laval, pour participer au colloque, «Retraçons notre histoire, préparons nos luttes», organisé dans le cadre des états généraux de l'action et de l'analyse féministes. Trois cent cinquante femmes de tous les coins du Québec étaient présentes à ce deuxième colloque des ÉG. Cette rencontre de féministes faisait suite au colloque de mai 2011 et à une longue année de réflexions et d'échanges avec des centaines de femmes de toutes origines, de tous âges et de toutes provenances. D'ailleurs, les membres de notre Comité de la condition des femmes ont participé à cette démarche des ÉG lors de notre réunion régulière du 11 avril 2012. Il fallait faire le bilan des avancées et des reculs des luttes féministes des 20 dernières années : tout un travail! Le comité d'orientation des ÉG réfléchit maintenant à différents moyens pour rendre disponible la multitude d'informations recueillies depuis le premier colloque de mai 2011. Nous reviendrons certainement sur ce bilan au cours de l'année.

La démarche proposée par les ÉG pour ce deuxième colloque a permis aux femmes présentes de réfléchir collectivement à l'élaboration d'un projet de société porteur de nouvelles façons de répondre aux réalités actuelles, tout en respectant les valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : la liberté, la paix, l'égalité, la justice et la solidarité. Et comme le veut le texte fondateur des états généraux, le processus utilisé placé « sous le signe de l'inclusion, de l'accessibilité, de la démocratie, de la diversité » a favorisé des « débats respectueux ».

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site de la FFQ : www.ffq.qc.ca ainsi que son dernier Bulletin d'été des états généraux. Vous y découvrirez aussi une invitation à participer à des groupes de travail

APRÈS UNE JOURNÉE d'intenses discussions, nous avons identifié sept grands défis, sept problématiques sur lesquelles les femmes seront appelées à travailler tout au long de l'année qui nous mènera à la conclusion du processus et au Forum de l'automne 2013 :

- 1 État, démocratie et capitalisme: bâtir un projet féministe de société ;
- 2 Violences patriarcales et masculines visant le contrôle des femmes: s'outiller pour le contrer ;
- 3 Santé des femmes: créer un projet féministe de santé globale ;
- 4 Rapports de pouvoir, oppressions et privilèges: respecter la diversité et l'inclusion ;
- 5 Ignorance et préjugés envers les autochtones: mettre fin à l'oppression et à l'exclusion ;
- 6 Mouvement des femmes: survie, autonomie et renouveau pour contrer le mythe de l'égalité atteinte ;
- 7 Paroles des femmes dans les sphères publiques: revaloriser l'image du mouvement féministe.

qui ont été constitués pour chacun des sept défis mentionnés plus haut. Le mandat de chaque groupe consiste à réfléchir aux différentes questions et aux enjeux reliés au défi choisi et à élaborer des outils de réflexion et de formation afin de permettre au plus grand nombre de femmes de s'appropriier le contenu. Si vous êtes intéressée par l'un ou l'autre des défis, envoyez un courriel indiquant votre intérêt à etatsgeneraux@ffq.qc.ca. Un processus de sélection sera entamé dès l'automne pour choisir les personnes qui travailleront dans chaque groupe. Le résultat de leur travail aboutira au forum décisionnel de novembre 2013 qui marquera la fin des ÉG et qui identifiera les pistes d'action pour l'avenir du mouvement des femmes.

C'est une démarche solidaire et dynamisante qui nous est proposée. Elle tient compte des nouveaux enjeux et de l'évolution de notre société et elle fait appel à nos forces et à notre fierté d'être femme.

Sonia Trépanier
Secteur Au pied du courant (06-F)
Responsable du Comité de la condition des femmes



Lise Labelle

Une PREMIÈRE qui s'avère UNE RÉUSSITE

Dans le bulletin du mois de mai, je vous avais invité à souscrire à une collecte de fonds pour la Fondation Laure-Gaudreault. C'était une première ! Certaines personnes doutaient des résultats, mais j'y croyais et vous m'avez prouvé que j'avais raison de penser qu'un tel projet était réalisable.

Au moment où nous finalisons l'édition de la rentrée des Échos de l'Île (17 août), nous avons recueilli 12 020 \$ et je reçois encore des dons. Cet argent nous permettra de remettre à la FLG un montant appréciable pour répondre aux demandes qui seront transmises au Bureau régional de la FLG par les personnes et les organismes pour qui un don fait la différence.

Au nom de tous les bénéficiaires de subventions de la Fondation, je désire remercier très chaleureusement toutes les personnes et tous les organismes qui ont fait un don, celles qui ont sollicité des dons ainsi que les membres du Conseil régional qui ont mobilisé les membres de leur secteur pour organiser des activités au bénéfice de la FLG.

Un merci très spécial à Dorothée Morin, du secteur Ouest-de-l'Île qui, à elle seule, a recueilli des dons pour un montant total de 1415 \$ dont deux dons de 500 \$ offerts par des Caisses Desjardins. Dorothée a propulsé son secteur en tête de la région pour le plus gros montant recueilli au cours de cette première collecte de fonds pour la FLG.

VOICI, TEL QU'ANNONCÉ DANS LE BULLETIN DE MAI, LA LISTE DES DONATEURS DE 100 \$ ET PLUS :

SSQ Groupe financier	1 000 \$	Le secteur Ouest-de-l'Île	100 \$
Le secteur Angrignon	647 \$	Le secteur Ahuntsic-Ouest	100 \$
Caisse Desjardins de l'Éducation	500 \$	Micheline Delluc	100 \$
Caisse Desjardins de Pointe-Claire	500 \$	Lise Labelle	100 \$
Fédération des Caisses Desjardins		André Pelletier.....	100 \$
de l'Ouest-de-l'Île	500 \$	Van Nhieu Ly.....	100 \$
Micheline Jourdain	400 \$	Thérèse Richard.....	100 \$
Les membres du secteur De Lorimier.....	313 \$	Anne-Marie Dupont	100 \$
Fonds de solidarité de la FTQ.....	300 \$	Marcelle A. Terrault.....	100 \$
Le secteur Parc Maisonneuve	300 \$	Le secteur Montréal-Nord	100 \$
Les Protections Résaut CSQ	250 \$	Le secteur Au pied du courant.....	100 \$
La Personnelle Assurances	250 \$	Véronique Gauthier	100 \$
Caisse Desjardins de l'Est du Plateau.....	250 \$	Marthe Laforest	100 \$
Marcel Dufour	250 \$	Richard Raymond	100 \$
Gilles Lagacé.....	150 \$	Micheline Sicotte.....	100 \$
Sonia Trépanier	150 \$	Le secteur Pointe-aux-Trembles	100 \$
Le secteur Du Ruisseau Raimbault	150 \$	Thérèse Labossière	100 \$
Michel Lanctôt	125 \$	Caisse Desjardins de Montréal-Nord	100 \$
Luc Brunet.....	110 \$	Jeannine Ménard	100 \$
Réjeanne Lamb	100 \$	Fédération du personnel	
Marie Barrette	100 \$	de l'enseignement privé CSQ	100 \$
Hélène Gingras	100 \$	Rive-Sud Typo Service	100 \$
Gérard Sauvé	100 \$	Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles	100 \$
Lise St-Pierre secteur Au pied du courant.....	100 \$	Louise Richard	100 \$
Lise St-Pierre secteur Pointe-aux-Trembles	100 \$		

Votre générosité nous incitera à faire de cette collecte un événement annuel.

Merci beaucoup!

Lise Labelle, secteur Ahuntsic-Ouest, Trésorière régionale



Gilles Ducharme

L'OVS TRAVAILLE POUR NOUS

L'Observatoire Vieillesse et Société joue un rôle de vigie sociale dans différents domaines où l'âgisme peut se manifester : transport, alimentation, finances, droits, politique, activité physique, multiculturalisme et sexualité.

Moyens d'action, de sensibilisation de l'OVS

- Un **SITE INTERNET** (<http://www.ovs-oas.org/>) constitué de résumés des conférences publiques gratuites, de dossiers sur les mythes et les réalités entourant le vieillissement, ainsi que de liens vers d'autres sites traitant des problèmes rencontrés par les aînés dans la société. Il existe aussi une revue, le **Géro-Phare**, publiée mensuellement, que vous pouvez recevoir par courriel. Il suffit de vous inscrire.
- Des **CONFÉRENCES** publiques gratuites sur des sujets d'intérêt touchant la situation des personnes âgées dans la société actuelle et à venir. Les conférences en 2012 portaient sur «*La maltraitance envers les aînés : défaire des mythes pour mieux planifier nos actions*», «*L'âgisme dans les médias : mythe ou réalité?*» et «**La mode à tout âge**».
- Des **COLLOQUES** gratuits d'une journée : «Perte auditive des aînés» en 2012, «Retraite et Pouvoir» en 2010, «Réflexion sur l'âgisme» en 2009.

L'Observatoire est à l'origine de la «*Charte des Droits et Libertés des personnes âgées*», qui vise à promouvoir la place des aînés dans la société québécoise, tout en sensibilisant la population à contrer l'abus envers les aînés. Souhaitons qu'un jour le document DROITS ET LIBERTÉS DES PERSONNES ÂGÉES soit connu et intégré dans tous les établissements responsables de personnes âgées et même dans chaque famille où elles peuvent être logées.

Pour accéder à la charte, cliquez :

http://pages.riac.ca/temp/Droits_et_libertes.pdf

L'Observatoire Vieillesse et Société est une corporation à but non lucratif créée en 2003. Elle œuvre à partir du Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (CRIUGM), au 4565, chemin Queen-Mary, bureau C2628, 514-340-3540, poste 3927.

Je vous invite à profiter des ressources informatives de l'Observatoire, en consultant leur site internet, en vous inscrivant pour recevoir par courriel leur revue «Géro-phare» et l'invitation à leurs conférences mensuelles gratuites tenues à l'auditorium «Le Groupe Maurice», à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

Gilles Ducharme

Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)

Source :

site Internet de Observatoire Vieillesse et Société

LA FONDATION LAURE-GAUDREAU bien présente à Montréal

C'est avec grand plaisir que je vous fais part des sommes que nous avons à distribuer, ce printemps, dans notre région. Grâce à votre générosité, 18 460 \$ ont été recueillis au cours de l'année 2011 auxquels s'est ajouté un montant de 4 000 \$ du Bureau national de la FLG pour un total de 22 460 \$ qui a été partagé entre les quarante-trois organismes et un individu qui ont présenté des demandes appuyées par

leur secteur respectif. À titre d'exemple, le Conseil sectoriel du secteur Montréal-Nord a appuyé deux demandes d'aide financière pour soutenir des projets dans son milieu. Les personnes responsables de ces projets n'ont pas manqué de souligner, à l'occasion de leurs remerciements, leur appréciation de l'engagement des personnes retraitées, membres de la FLG, envers la société. Elles ont accueilli ces ressources nouvelles comme un support à

la mise en œuvre de projets fort appréciés par ceux et celles qui y trouvent un bon coup de pouce dans leur vie.

Cordial merci à vous qui participez aux diverses sources de financement, à l'AREQ-Montréal qui a organisé le tournoi de golf 2011, aux personnes qui ont participé au dîner-bénéfice, aux membres et à tous les fidèles amis de la Fondation qui contribuent par des dons volontaires et des cadeaux gracieusement offerts au succès de nos activités-bénéfice.

Les membres du Bureau régional de la FLG vous souhaitent un automne ensoleillé, porteur de nouveaux fruits à partager...

Denise Harbour

Secteur Ahuntsic-Est (06-A)

Publiciste du Bureau régional de la FLG

De gauche à droite, Jacqueline Roy du secteur Montréal-Nord, Sophie Lemay récipiendaire d'un chèque de 500 \$ pour Halte-Femmes, Johanne Théroix également récipiendaire d'un chèque de 500 \$ pour le Grand Chemin et Denise Harbour, représentante du Bureau régional de la FLG.





L'heure de vérité D'YVAN LAMONDE

Avec Yvan Lamonde, professeur d'histoire des idées, nous parcourons deux siècles d'un long débat sur la laïcité québécoise. On a trop souvent l'impression que le changement au Québec, a commencé avec la Révolution tranquille. On se trompe! Déjà au XIX^e siècle, nous confirme le professeur Lamonde, les «réformistes» libéraux canadiens-français remettent en cause le pouvoir britannique mais, en même temps, ils se dressent contre le contrôle des institutions (écoles, associations, journaux) par l'Église. Le pic de ce mouvement survient entre les années 1830 et 1870 et retourne un peu en mode de dormance jusque dans les années 1930 où un mouvement de jeunes laïcs croyants fondent la JEC et revendiquent une place active au sein de l'Église. Peu à peu l'idée de mettre un frein au contrôle de l'Église sur la société québécoise dans son ensemble fait sa place chez les clercs eux-mêmes. Il est sans doute surprenant d'entendre le père Lévesque dire aux associations d'agriculteurs, dans les années 50, «qu'il n'y a pas de beurre catholique». C'est l'époque où les associations comme la CSN, la CIC et l'UPA vont bientôt perdre leur étiquette «catholique». Même le frère Untel, trop souvent associé à la seule question du jocal, s'insurge contre les bénédictions, courantes à l'époque, des nouveaux ponts ou des nouveaux restaurants. «C'est banaliser le sacré» selon lui. Déjà au cœur de la Révolution tranquille, nous constatons avec Lamonde que langue, culture française et religion constituent un trio serré.

Selon le professeur, le temps est venu pour nos décideurs publics de prendre des décisions difficiles trop longtemps remises à plus tard.

C'est alors Lamonde, le citoyen, qui parle, plus que l'historien! L'heure de vérité est venue et il faut que les autorités politiques :

- déclarent et établissent la neutralité complète de l'État;
- éteignent les feux allumés par les accommodements (sic!);
- proclament la liberté de conscience, l'égalité des hommes et des femmes ainsi que la séparation de l'Église et de l'État.

Pour en savoir plus sur l'analyse d'Yvan Lamonde, il faut lire son petit ouvrage passionnant qui foisonne d'événements peu ou mal connus : *L'heure de vérité. La laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire*, Édition Delbusso, 2010 (19,95 \$).

Micheline Jourdain

Le vrai portrait DE LA COOPÉRATIVE LE RÉVERBÈRE

Vous cherchez une résidence où vivre en sécurité dans un environnement agréable et en bonne compagnie? **Le Réverbère**, une coopérative pour retraités de l'éducation peut répondre à vos besoins.

L'édifice, sis au 4590, rue d'Orléans, est en construction et pourra être occupé au printemps 2013. Nous en sommes donc à l'étape finale du projet et la recherche de locataires se poursuit pour les logements qui comptent une ou deux chambres. De plus, un retraité à faible revenu aura droit à un supplément au loyer. En vous inscrivant maintenant, vous bénéficierez d'un meilleur choix.

Quelles sont les caractéristiques du bâtiment?

Après de nombreuses démarches, nous avons obtenu un site avec un bâtiment à rénover. L'immeuble a été entièrement décontaminé, recyclé et agrandi aux extrémités. Un troisième étage s'est ajouté et les locataires pourront profiter d'un ascenseur, d'une salle communautaire, d'une cuisine et d'une salle à manger. Tous les logements sont neufs et ont un balcon; de plus, aux deux premiers étages, les plafonds sont hauts. Il y a un stationnement extérieur et un jardin de type bosquet urbain à l'arrière.

Atouts indéniables :

Rue résidentielle ombragée

Proximité de services et de points d'intérêt :

supermarché Métro – station de métro – Communauto –

Jardin botanique – parc Maisonneuve – esplanade près du stade olympique

Que signifie vivre en coopérative?

Les membres locataires, collectivement propriétaires de la coopérative, en assumeront l'administration, l'entretien, le bon voisinage. Un conseil d'administration élu par les membres locataires assurera la gérance et la répartition des tâches dans différents comités. Les diverses responsabilités seront réparties entre les membres selon les talents, les goûts, les choix, les capacités et les disponibilités de chaque locataire.

Vivre en coopérative, c'est collaborer afin de créer un milieu de vie enviable, sécuritaire et respectueux de l'intimité de tous. Le Réverbère est une coopérative intergénérationnelle. Des familles habiteront un autre édifice, rue Bourbonnière, et la collaboration s'annonce des plus intéressantes.

Pour nous joindre

Information : Suzanne Lévesque: 514 543-3325

Pierrette LeBlanc: 450 435-4157

Cours sur les coopératives :

Roland Bergeron: 514 389-2127

Site Web : http://lereverbere.org/crbst_10.html

Pierrette LeBlanc et Suzanne Lévesque
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)



Où en sommes-nous au chapitre de L'INDEXATION ?

**Savez-vous ce
qu'est une
rente?
Il s'agit d'un
salaire différé.**

Qu'il me soit permis de rappeler le contexte de notre revendication au sujet de l'indexation. Nous sommes retraités de l'État du Québec et nous recevons une rente pour laquelle nous avons payé des cotisations durant nos années de travail. Cette rente qui nous est versée aujourd'hui n'est donc que du salaire différé. Par contre, les cotisations au RRE qui ont été prélevées sur notre salaire, de même que la portion du gouvernement, notre employeur, n'ont jamais été déposées et n'ont donc jamais produit d'intérêts, mais elles ont été utilisées pour bâtir le Québec moderne (écoles, hôpitaux, routes et ponts...). À compter de 1973, les cotisations au RREGOP, payées par les employés de l'État, ont été déposées à la Caisse de dépôts et placement, mais la part du gouvernement n'a été que comptabilisée; cet argent n'a ainsi jamais pu produire d'intérêts. Les rentes de retraite à payer aux employés des services publics et parapublics sont maintenant considérées comme une partie de la dette du Québec, mais nous les avons payées quand même par nos cotisations.

HISTORIQUE DE L'INDEXATION

Une rente non indexée au coût de la vie peut devenir insuffisante, si une personne retraitée jouit d'une belle longévité. C'est pourquoi Laure Gaudreault, en visionnaire qu'elle était, a demandé et obtenu du gouvernement, en 1969, que les rentes des retraités soient indexées au coût de la vie et, dans certains cas, qu'elles soient majorées; les institutrices rurales ayant gagné de maigres salaires, elles recevaient des rentes insuffisantes.

En 1982, période d'inflation, le gouvernement a décrété que, à l'avenir, les rentes ne seraient pas complètement indexées, mais seraient plutôt calculées selon la formule : indice du coût de la vie (IPC) moins 3%. Ce ne devait être que temporaire, le temps de redresser les finances publiques. En 1999, nouvelle intervention du gouvernement : cette fois, c'est IPC moins 3%, mais jamais moins de 50% de l'augmentation du coût de la vie. Concrètement, ça veut dire que, pour les années travaillées à compter de l'an 2000, si l'IPC est sous le seuil de 3%, la rente sera augmentée de la moitié de l'augmentation du coût de la vie. Par exemple, pour un IPC de 2%, la rente augmentera de 1%. De cette manière, au fur et à mesure que le temps passe, lentement mais sûrement, les retraités du secteur public ne peuvent plus, en 2012, mener le même train de vie que celui qu'ils avaient, il y a 5, 10 ou 15 ans, au moment de la prise de leur retraite.

DOSSIER PRIORITAIRE POUR L'AREQ

Voilà pourquoi l'indexation est l'une des deux priorités du plan d'action de l'AREQ, l'autre étant la santé et cela pour le deuxième triennat; mais il faut noter que le recouvrement de l'indexation est à l'ordre du jour à l'AREQ depuis le congrès de 2001.

L'ANNÉE 2011-2012

Dans notre plan d'action régional 2011-2012, voici ce que nous avons voté au sujet du dossier Indexation :

« Informer les membres régulièrement via le bulletin régional, le site web, les chaînes téléphoniques de tout développement dans ce dossier;

Participer à toutes les actions organisées par l'AREQ nationale pour l'avancement de ce dossier. »

De septembre à février, aucune action ne nous a été demandée par l'AREQ nationale. Le gouvernement ayant créé un Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation qui relève de la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite) et ce comité, formé de représentants des associations de retraités, de représentants des syndicats, de représentants de la CARRA et du Conseil du Trésor, ayant convenu d'un devoir de réserve, nous n'avons pas de rapport des réunions tenues au cours de l'année et, conséquemment, nous ne pouvions vous en donner. La région a invité Louise Charlebois, 1^{re} vice-présidente et représentante de l'AREQ au Comité consultatif, à venir faire le point avec nous sur le dossier, lors de



LES PERSONNES ÂÎNÉES À MONTRÉAL

la Rencontre régionale du 23 février dernier. Cependant, Madame Charlebois s'est limitée à nous expliquer la façon de travailler au sein de ce comité et l'échéancier des travaux sans rien dévoiler sur le contenu des discussions.

LA PÉTITION

Par contre, à la fin de février, l'AREQ a fait appel aux régions et aux secteurs afin de recueillir des signatures pour la pétition intitulée «Récupération et maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic». Cette pétition devait appuyer nos représentants au Comité consultatif de la CARRA. À la mi-juin, près de 20 000 signatures ont été déposées à l'Assemblée nationale dont un peu plus de 2 000 provenaient de notre région. Je remercie toutes les personnes qui ont signé cette pétition et surtout celles qui ont fait signer des personnes de leur entourage. C'était une excellente occasion d'expliquer aux plus jeunes ce qu'est la désindexation et ses conséquences sur le pouvoir d'achat des retraités.

Nous savons que le rapport du président de ce comité sera déposé le 20 septembre. Au moment où j'écris ce texte, il semble que nous vivrions des élections au début de septembre... Alors qu'arrivera-t-il de ce rapport? Ce sera un autre dossier à suivre...

*Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Répondante politique du dossier
Indexation*

L'AREQ est membre de la Table de concertation des aînés de Montréal (TCAIM) depuis l'existence de cette dernière et, depuis quelques années, un membre du CER siège au Conseil d'administration de la TCAIM. Actuellement, j'occupe cette fonction.

La TCAIM constitue un lieu de concertation pour les diverses associations de personnes aînées de Montréal. Je constate aussi avec satisfaction que des secteurs de notre région sont impliqués dans les tables locales de cette organisation, notamment dans le sud-ouest de Montréal et à Montréal-Nord. Une belle façon d'élargir le rayonnement de l'AREQ!

Ce regroupement d'organismes s'intéresse principalement à la question des services de transport régulier ou particulier pour les personnes aînées ainsi qu'à la prévention des abus envers les personnes aînées.

La TCAIM s'intéressera particulièrement, au cours des prochains mois, au suivi du plan d'action montréalais pour les aînés qui a été lancé en juin dernier. Montréal a été une des dernières municipalités du Québec à s'engager dans la démarche **Municipalité amie des aînés** (MADA) qui visait à consulter les groupes de personnes aînées en vue d'élaborer des mesures pour «favoriser un milieu propice au vieillissement».

J'ai participé au lancement du plan d'action MADA: on peut saluer cette démarche entreprise par la ville de Montréal. Plusieurs des actions proposées devraient contribuer au mieux-être des personnes aînées. Par contre, il semble que les mesures et les services préconisés dans le plan d'action ne seront possibles qu'à la condition d'obtenir du financement du gouvernement provincial. Des personnes présentes au lancement se sont aussi inquiétées du fait que la bureaucratie montréalaise et celle des arrondissements fonctionnent trop souvent en silo et que cela ne favorise pas la livraison des services.

LE PLAN D'ACTION EN QUELQUES EXEMPLES:

- sécurité des personnes aînées vivant seules;
- sécurité piétonnière;
- information aux patrouilles policières pour mieux diriger les personnes aînées dans le besoin vers les ressources adéquates;
- modifications dans les aménagements des parcs montréalais et dans les tours d'habitations destinées aux personnes aînées;
- mesures particulières pour les aînés dans les programmes d'aide à la rénovation;
- amélioration des temps de passages à plusieurs centaines d'intersections avec feux de circulation;
- élaboration de transport collectif particulier pour les aînés de type Taxi-or;
- amélioration du site de la ville de Montréal en regard de la section des Aînés;

Vous pouvez consulter le document *Projet de plan d'action municipal pour les aînés*, mai 2012, 29 pages, dans les bureaux de vos arrondissements ou à la bibliothèque de votre quartier.

Micheline Jourdain



Micheline Jourdain

Regroupements : DES RÉFLEXIONS SÉRIEUSES DANS LES SECTEURS CONCERNÉS

Chaque mois, l'AREQ m'envoie le décompte mensuel, document qui fait état du nombre de membres dans chacun des 90 secteurs de la province. Ce document est aussitôt retransmis aux membres du Conseil régional. Ils peuvent alors être informés du nombre de membres de leur secteur et ils sont en mesure de constater, d'un mois à l'autre, la diminution du nombre des membres dans la majorité des secteurs.

Pour notre région, la diminution totale a été de 54 membres entre septembre 2011 et juillet 2012. Cette situation se produit de façon inégale d'un secteur à l'autre puisque de nouveaux membres se joignent à nous en petit nombre et que des membres décèdent ou déménagent à l'extérieur de Montréal. À la longue, cette situation a plus d'impact sur les secteurs qui regroupent un petit nombre de membres (entre 200 et 350 environ), car ils ont plus de difficultés à ajouter des services au bénéfice de leurs membres et à trouver la relève pour occuper des fonctions au sein des comités et au sein du Conseil sectoriel.

J'ai pu constater cependant que, dans l'ensemble des secteurs concernés, les personnes présidentes sont très conscientes de cette situation et vous en ont parlé lors de vos assemblées générales sectorielles du printemps dernier. Les Conseils de ces secteurs ont commencé une réflexion sur ce sujet.

Je vous invite à consulter votre bulletin sectoriel et à participer aux rencontres sectorielles lorsque ce sujet sera abordé.

Il me fera plaisir aussi de vous rencontrer et de répondre à vos questions et à vos préoccupations.

Micheline Jourdain

ADHÉSION à l'AREQ en 2012

Depuis le 31 mars 2011, toute personne qui prend sa retraite et qui a déjà fait partie d'un syndicat membre de la CSQ, peut adhérer à l'AREQ, quel que soit son âge, mais n'a pas accès aux assurances.

Si vous connaissez de ces personnes qui ont pris leur retraite durant la période de janvier 2008 à aujourd'hui, transmettez-leur cette information et invitez-les à joindre l'AREQ en communiquant avec Madame Lucie Archambault au 1 800 663-2408. Cette dernière leur fera parvenir un formulaire d'adhésion.

Si vous avez connaissance qu'une personne se fait refuser l'adhésion à l'AREQ, veuillez l'inviter à communiquer avec moi au numéro de l'AREQ-Montréal 514 603-3523.

Micheline Jourdain

Ékolaj EN HAÏTI

Depuis quelques années, nous faisons appel à votre générosité, tant à celle des membres qu'à celle des secteurs afin de permettre à des enfants haïtiens d'être scolarisés. En Haïti, il faut payer tout le matériel scolaire, même aux niveaux primaire et secondaire. Les effets scolaires coûtent de 50 \$ à 60 \$ au niveau primaire et plus de 100 \$ au niveau secondaire.

Nous savons tous que le salut de Haïti passe par l'éducation des jeunes afin qu'ils puissent assumer des responsabilités dans leur pays.

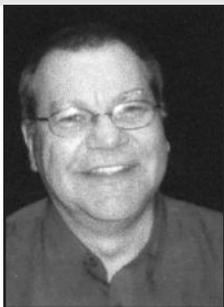
Comme l'année dernière, vous êtes invité à envoyer une contribution au projet Ékolaj via le CISO (Centre international de solidarité ouvrière). Vous pouvez être certain que l'argent sera utilisé pour la scolarisation des enfants haïtiens. Notre collègue, Marie Marsolais, du secteur Anjou, se rend en Haïti à divers moments de l'année et peut nous donner un suivi au sujet des sommes envoyées par les membres de l'AREQ.

Vous devez libeller votre chèque à l'ordre de CISO, en indiquant que c'est pour le projet EKOLAJ en Haïti, et l'expédier à l'adresse suivante :

Centre international de solidarité ouvrière
565, boul. Crémazie Est
Bureau 3500, Montréal (Québec)
H2M 2V6

*Au nom des enfants haïtiens,
merci de votre générosité.*

*Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Trésorière régionale*



CHRONIQUE DE L'ORDINATEUR.

Nettoyer son ordinateur (disque dur)

POUR N'IMPORTE QUEL ORDINATEUR

Richard Languérand

1- Au moins une fois par jour, enlever les fichiers temporaires, cookies, l'historique de navigation, presse-papier, la corbeille...

Pour effectuer ces opérations, deux étapes importantes :

A) cliquer sur Internet Explorer, puis sur outils en haut de la page; ensuite cliquer sur options Internet, ensuite sur supprimer. S'assurer qu'il y a un crochet à côté de la case toutes les cases comme sur le graphique.



Cliquer de nouveau sur Supprimer. Retour à la page précédente, cliquer alors sur



Le message suivant apparaît :

Internet Explorer a terminé la suppression de l'historique de navigation sélectionné

Vos fichiers sont nettoyés.

B) Avec le logiciel Ccleaner, aller sur www.google.ca et taper Ccleaner

Télécharger CCleaner (gratuit)

www.commentcamarche.net/download/telecharger-168-ccleaner

Cliquer sur le site suivant pour accéder à la page et télécharger le logiciel,

sur puis sur Exécuter et sur **(French)**, la langue,

ensuite sur **Suivant, J'accepte, Installer**. Apparaîtra sur votre bureau (écran) le symbole Cliquez sur cette icône.

La fenêtre suivante apparaîtra.



Appuyer sur **ANALYSE** (1) et à 100% sur **NETTOYER** (2) Le tour est joué.



Richard Languérand
Secteur Angrignon (06-M)



Desjardins
Caisse de l'Éducation

L'avenir de la planète vous préoccupe ?

Et c'est tant mieux !



LA RESPONSABILITÉ SOCIALE et le développement sont au cœur des valeurs fondamentales et des priorités du Mouvement Desjardins. Desjardins a été un précurseur en matière d'investissements socialement responsables (ISR) alors qu'il lançait en 1990 le Fonds Desjardins Environnement, premier Fonds ISR au Québec.

Le partenariat avec La Société Fonds Éthiques a permis à Desjardins d'innover une fois de plus avec le lancement des

portefeuilles SociéTerre, la première solution de placements clés en main d'investissements socialement responsables.

Un investissement socialement responsable consiste à investir dans un fonds de placement qui, en plus de sélectionner les entreprises à l'aide d'une analyse financière, évalue celles-ci selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En choisissant cette solution de placements, vous bénéficiez des compétences et du savoir-faire de deux chefs de file de la gestion de placements qui affichent une expérience combinée de près de 40 ans en ISR.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller à la Caisse Desjardins de l'Éducation pour de plus amples informations au 514 351-7295 ou au 1 877 442-EDUC (3382).

Lise Pedneault, Pl. fin.
Directrice Gestion des avoirs

Siège social : 9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2500
Montréal (Québec) H1L 6P3
514 351-7295

Les fonds de placement et autres titres admissibles sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie membre du Mouvement Desjardins.

Coordonnées AREQ Région de Montréal

Téléphone :
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier

- Les informations des comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>